

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE
LIGUE POITOU-CHARENTES

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR

LUNDI 30 mai 2005 à AIFFRES (20H30)

Etaient présents : Maurice VIDAL, Alain MASSON, Paul BRAULT, Claude BARRIER, Véronique BRUNCANOR, Jean-Paul GROUPI, Bertrand LARRIEU, Guy LE ROUX, Philippe LION, David LORIOU, Vincent LORIOU, Denis PAQUEREAU, Jean-Marie PICHARD, Claude ROUFFAUD, Anne SAUVAGE.

Invités présents : Jérôme COLAS (représentant le comité de Charente Maritime), Jean Paul MARTIN (CTR) Laurent MOALIC (CSD 16) Jean Claude BRAULT (CSD 86)

Etaient absents excusés : Eric GAUTHIER, Daniel DELANNOY, Pierre Yves LAVAUD, Wilfried HENRY

Etait absent : Gérard CHAUVET,

David Loriou commence par féliciter Jean Paul GROUPI, qui a obtenu le grade d'Arbitre National. Sur 23 candidats présentés, 15 ont été reçus dont un seul de la Zone Sud Ouest.

✓ Comptes-rendus

A la demande de Bertrand LARRIEU, deux paragraphes ont été rectifiés sur le compte rendu de la réunion du 7 mars et sur le compte rendu de l'Assemblée Générale du 22 juin 2004.

Vincent LORIOU aimerait que les noms des absents soient indiqués sur le compte-rendu. Deux élus sont absents depuis trois réunions consécutives !..

Ces deux comptes rendus ont été ensuite approuvés à l'unanimité.

✓ Communication du Président

(Maurice VIDAL)

- une convention pluriannuelle est en cours avec le Conseil Régional. Le financement annoncé sera équivalent à celui de l'an passé.

- des actions ont été effectuées avec la DRJS : le FNDS et une opération conjointe avec le TTGF sur Paris 2012.

- le contrat de partenariat avec Auvergne T.T. a été reconduit pour 4 ans,
- deux demandes d'aide financière émanant du Comité 79 ont été reçues et seront traitées en même temps que le budget prévisionnel
- M. VIDAL sollicitera les membres du comité directeur pour le remplacer lors des différentes Assemblées Générales, car il ne pourra pas être présent à deux endroits en même temps,

✓ Préparation de l'assemblée générale

Mérites régionaux (Claude ROUFFAUD)

Argent :

Charente	Patrice MOLITOR Jacky FRADET
Charente Maritime	Bernard GARREAU Cédric HEUSSNER
Deux Sèvres	Joël CAIL Dominique CLISSON Gilles CLOCHARD Magalie NOIRAUT Jacky PELLETIER
Vienne	Serge ARRIVE Armelle PRIEUR

Or

Charente	Eric GAUTHIER
Deux Sèvres	Laurent COMBE Jacques NOURISSON
Vienne	J.François HARDOUIN Maurice VIDAL

1 trophée à titre exceptionnel sera remis à Jonathan BOYER pour le récompenser de son capitat de l'équipe féminine aux championnats de France des régions.

Label Club régional

Daniel DELANNOY a examiné les dossiers présentés et a transmis ses conclusions à Maurice VIDAL : sur 9 dossiers présentés, 7 ont été retenus car ayant obtenu au moins 32 points (minimum pour obtenir le label sur un total de 44 points)

Poitiers ASPTT	40 points
Thouars CSC	38 points
Poitiers Stade Poitevin	37 points
Niort AS	36 points
Périgné EP	33 points
Cognac UA	33 points
Bressuire EP	32 points

Les deux autres dossiers n'avaient pas satisfait aux critères principaux et en raison de l'insuffisance de développement n'avaient pas pu combler ce manque avec les critères facultatifs.

Une récompense sous la forme d'un diplôme et d'un bon d'achat d'une valeur de 50 euros sera remis aux 7 clubs lors de l'Assemblée Générale de septembre.

Pour la saison prochaine, il a été décidé de rajouter deux critères principaux :

- 1 équipe en chpt régional messieurs = 5 pt
- 1 équipe en chpt régional dames = 5 pt

Le total des points pour obtenir le label est porté à 42 points au minimum.

Challenge Pierre Suire :

Huitième victoire consécutive de Souché Niort qui devance de 45 points le CP Rochelais deuxième. (Le classement intégral est visible sur le site de la Ligue et dans les prochaines publications de la ligue)

Challenge du nombre : Le comité directeur décide que le challenge du nombre sera calculé avec les licences validées au 30 juin 2005.

Meilleur nouveau club : Aucun club n'a été affilié cette saison

Challenge du Meilleur Club Féminin

Anne SAUVAGE a réalisé le calcul de ce challenge. Le club de Souché Niort se détache largement car les niortaises ont participé activement et brillamment aux compétitions imposées par ce challenge : tournoi féminin, tops régionaux, critérium fédéral, finales régionales, chpt par équipes dames.

1 ^{er}	Souché Niort	432 points
2 ^{ème}	Poitiers ASPTT	219 points
3 ^{ème}	Angoulême TTGF	201 points
4 ^{ème}	La Rochelle CPR	145 points
5 ^{ème}	Périgné	141 points

Organisation de l'Assemblée Générale :

Maurice VIDAL a transmis son souhait d'organiser des séances d'information le matin de l'Assemblée Générale. Il est décidé l'organisation de 3 groupes d'informations distincts :

- 1 – informations des capitaines d'équipes
(responsable Anne COMBE formateur)
- 2 – informations concernant le FNDS

(responsable Maurice VIDAL, contact a été pris avec les services de la Jeunesse et Sport)

3 – informations concernant PERF'TT

(responsable Guy LEROUX, contact a été pris avec le responsable PERF'TT à la FFTT)

Maurice VIDAL invite les élus à venir dès le matin et à se répartir dans les différentes réunions afin d'aider à l'animation du groupe sachant qu'une mise à jour des connaissances ne fait pas de mal.

De plus, l'I.R.E.F. organisera la réunion annuelle des formateurs des cadres de l'arbitrage le matin de l'A.G.

Le programme est établi comme suit :

- Accueil le matin à 10h (début des réunions à 10H30)
- Un buffet sera organisé (la ligue s'occupera du buffet pour 10 euros par personne, il sera demandé une participation aux clubs à hauteur de 5 euros par inscrit aux réunions, la participation financière des membres du comité directeur de la ligue sera prise en charge par la ligue)
- Vérification des pouvoirs : 14h
- Ouverture de l'Assemblée Générale à 14H30

Les élus de la Ligue qui souhaitent intervenir lors de l'Assemblée Générale de la Ligue doivent adresser leurs commentaires à Maurice VIDAL au moins 8 jours avant l'A.G.

✓ **Commission des finances**

(Alain MASSON)

La commission des finances s'est réunie le dimanche 22 mai 2005 (8H/17H) à Niort en présence de : A. MASSON, M. VIDAL, D. ROY, B. LARRIEU, P. BRAULT.

Les membres du comité directeur ont reçu le projet de budget prévisionnel et le compte d'exploitation.

Alain MASSON a résumé les décisions importantes prises par la commission :

Mutations : légère augmentation du tarif le plus important (125 à 130 euros) création d'une division pour les joueurs non classés à 15 euros.

Salaires : pas d'augmentation contractuelle en revanche il sera appliqué 2% d'augmentation au 1^{er} juillet pour suivre le coût de la vie.

loyer du siège : réajustement du prix du loyer qui n'avait pas été augmenté depuis plus de 8 ans.

récompenses : l'indemnité pour les organisations a été relevée pour les organisations avec podiums. En compensation, la ligue rajoutera dans le cahier des charges la mention suivante « le club fournira les coupes

afin de récompenser les différents tableaux organisés, possibilité de se faire offrir les coupes par ses partenaires (commerçants, mairie, conseil général, autres)

promotion/communication

La commission a prévu les finances pour tenir compte des souhaits de cette commission :

- 2 brochures de qualité en fin de saison
- 1 écho pongiste

(ces documents seront donnés lors de l'A.G. aux clubs présents)

Depuis le 1^{er} juillet 2004, sur décision de la commission des finances de mai 04, le courrier postal est réduit au strict envoi des licences ou lié aux compétitions de niveau régional (chpt par équipes et critérium fédéral). La commission a donc décidé de :

Chpt par équipes

l'augmentation du tarif des équipes de niveau régional (sauf les dames) + 10 euros par équipes.

Affranchissement

la cotisation de 30 euros est supprimée

Cotisation régionale

la cotisation passe de 90 à 100 euros

Pour les clubs de niveau départemental, l'économie est donc de 20 euros (30-10)

Chpt par équipes féminin :

Pour le niveau le plus bas de régional, nommé Pré Régional dames, le module départemental sera conservé.

Licences (module ou pas)

La commission des finances n'a pas voulu prendre de décision concernant la suppression des modules demandée par quelques clubs du comité de la Vienne. Elle a donc travaillé avec les hypothèses suivantes :

- la masse des cotisations a été conservée avec une augmentation de 3% pour les différentes quotes part : fédérale, départementale et régionale.

Problème : si l'on supprime les modules, les clubs qui évoluent uniquement au niveau départemental verraient leurs cotisations pour les licences augmenter de 6 euros par licence, pour certains clubs cela ferait une augmentation de 12% qui est inacceptable. Alain MASSON propose alors une formule mixte :

- un seul prix de module de jeu (dép, rég et national) en juniors, cadets, minimes, benjamins, poussins,
- deux prix de module de jeu pour les seniors

Cette formule a le privilège d'avantager les clubs qui forment beaucoup de jeunes qui évoluent vite vers le niveau régional ou national, ce qui est très cohérent avec la politique de la Ligue.

Vote du comité directeur :

Voix exprimées = 15 élus
formule mixte = 14 voix abstention = 1

La formule mixte est adoptée.

Frais de déplacement.

Alain MASSON indique que la commission n'a pas voulu prendre de décision concernant l'augmentation de l'indemnité allouée de 0,20 euros par km à 0,23 comme pour la FFTT. Depuis deux ans, le prix des carburants a bien augmenté comme chacun a pu le constater.

Maurice VIDAL propose une solution pour les élus qui s'acquittent de l'impôt sur le revenu. Sur la base du volontariat et à titre individuel, un élu peut renoncer à se faire rembourser ses frais de déplacement. En contrepartie le secrétariat établira en janvier de chaque année un état récapitulatif destiné aux services des impôts. Ces sommes sont assimilées à des dons. M. VIDAL déclare qu'il renoncera à ses frais de déplacements et il engage ceux qui le peuvent à en faire de même.

(NDLR : Le formulaire de note de frais sera refait en indiquant la marche à suivre pour les remboursements)

Chacun ayant pu s'exprimer sur le sujet, les partisans de 0,20 /km, ceux à 0,22 et ceux à 0,23, il a été procédé au vote :

Vote du comité directeur :

Voix exprimées = 15 élus
0,23/km = 14 voix 0,20/km = 1

L'augmentation représentera 982 euros par saison sportive : il s'agit essentiellement du déplacement des Juges Arbitres, des formateurs et des élus qui travaillent dans les différentes commissions.

Le budget prévisionnel est approuvé par 13 voix pour et 1 abstention.

Le compte d'exploitation est approuvé à l'unanimité des élus présents.

Lors de la précédente réunion du comité directeur, il a été demandé d'étudier un barème d'attribution des subventions pour les organisations nationales en tenant compte de plusieurs critères :

- importance de l'organisation
- nombre de jours
- indemnité à payer à la FFTT

Le comité directeur accepte la proposition de la commission des finances :

- 500 euros seront attribués à tout organisateur des compétitions suivantes : Finales de chpt de France S ou J/M ou B/C, tour de national 1 seniors, chpt de France des régions, top national, 1 finale de ligue européenne.
- 300 euros pour toutes les autres finales nationales sauf les tournois.

Demande du Comité des Deux Sèvres

Le comité des Deux Sèvres sollicite l'aide de la Ligue pour deux dossiers :

1 – Organisation du premier tour de NAT 1 Seniors, 1000 euros. En tenant compte des éléments ci-dessus, le comité directeur déclare attribuer une somme de 500 euros pour cette organisation.

2 – Participation aux intercomités de la Zone Sud Ouest 150 euros

vote : oui = 2 contre = 6 abstention = 6

Cette demande est donc refusée.

✓ **Calendrier**

(Alain MASSON)

Les élus avaient reçu deux propositions de calendrier :

Alain MASSON a expliqué que la version 1 permet une fin relativement tardive du championnat par équipes et c'est cette compétition qui structure l'activité pongiste dans les clubs. Il semble important que le championnat ne se termine pas trop tôt. Cela évite de plus un trop long intervalle entre la fin du chpt et les titres par équipes. Inconvénient, la dernière journée a lieu lors du week-end des vacances de Pâques qui est aussi le week-end du premier mai. Avec un problème qui subsiste : les benjamins seront qualifiés aux points du critérium fédéral.

La version 2 (j13 = 1 et 2 avril/ J14 = 8-9 avril / FRI 29-30 AVRIL) transfère le problème du 29-30 avril sur la finale des individuels (FRI) mais celle-ci n'est plus qualificative dans aucune catégorie puisque même les minimes seront qualifiés à partir des points du critérium fédéral. Par contre le championnat par équipes se termine dès le 9 avril et il y a 6 semaines entre la dernière journée de poules et les titres par équipes.

Aucune version n'étant idéale, après avoir modifié la version n°1 en avançant les finales individuelles benjamins au 26 février, après un tour de table où chacun s'est exprimé, le vote a été favorable à la version n°1 :

- 8 voix pour la version 1
- 3 voix pour la version 2
- 4 abstentions

Ensuite, les candidatures des clubs organisateurs ont été proposées aux élus pour répartition. 2 clubs seulement n'ont pas obtenu l'organisation qu'ils souhaitaient pour des problèmes de salle. La commission des féminines souhaitait que le tournoi féminin se déroule dans un lieu central de la région. Seules deux candidatures très excentrées ont été transmises au secrétariat, aussi, Anne SAUVAGE est chargée de trouver un club organisateur pour cette épreuve.

Vincent LORIOU a signalé que la candidature du club de Chef Boutonne concernant son tournoi annuel ne lui

avait toujours pas été transmise. Si mercredi 1^{er} juin à 20h30, il n'avait toujours rien reçu malgré les trois rappels effectués, il n'y aurait pas de tournoi le week-end de Pâques, la date pouvant alors être utilisée pour une autre compétition officielle.

✓ **Commission Technique**

(Martine MARTIN)

Stage détection de zone du 18 au 21 avril 2005, à Boyardville :
22 jeunes de la ligue sur 36

Top de détection de la Zone Sud Ouest à Angoulême (P, B1, B2) :
4 titres sur 6 et 8 médailles sur 18.

Championnats de France B/M/C/J :

9 médailles pour la ligue !!!

Admir Duranspahic et Adrien Mattenet, champions de France en double juniors garçons

De l'argent pour Emmanuel Lebesson en juniors

De l'argent pour Cyrielle Labatut en minimes

De l'argent pour Emmanuel Lebesson et Marine Zanardi en doubles mixtes juniors

Du bronze pour Anne-Flore Duron en minimes

Du bronze pour Admir Duranspahic en juniors

Du bronze pour Guillaume Coblentz et Clément Giret en doubles benjamins

Du bronze pour Nicolas Lavaud et Quentin Robinot en double minimes garçons

Du bronze pour Nicolas Lavaud et Axel Sobania en doubles cadets

En plus de ces médailles, il faut noter les nombreuses places de quart de finale obtenues par nos représentants : Gaëlle Roy en benjamins, Margot Léridon en minimes, Nadine Brunstein et Paul-Emmanuel Magois en juniors, et 6 places en quart de finale dans les doubles (voir info-pongiste n°29)

Il faut souligner les excellentes organisations des tops de détection de zone ainsi que des championnats de France minimes et juniors réalisées par l'équipe de bénévoles du club d'Angoulême. La réussite de ces manifestations devraient inciter d'autres clubs de la ligue à se lancer dans des organisations nationales qui représentent une excellente promotion pour notre sport dans la région.

International :

Emmanuel Lebesson remporte l'or par équipes, l'argent en simple et le bronze en double messieurs à l'open junior de la république tchèque. Il s'adjuge également le bronze en simple et par équipes au Maroc ainsi que plusieurs médailles de bronze au tournoi d'Orebrö en Suède

Challenge Pierre Suire :

Huitième victoire consécutive de Souché Niort au challenge Pierre Suire, qui devance de 45 points le CP Rochelais, second.

Challenge de l'espoir :

Anne-Flore Duron, de Souché Niort, lauréate 2005.

Challenge George Duclos :

La ligue Poitou-Charentes prend une excellente troisième place derrière l'Ile de France et les Pays de Loire dans ce challenge qui classe les ligues en prenant en compte les résultats jeunes nationaux obtenus dans les compétitions par équipes (championnats de France des régions M/C/J) et individuels (championnats de France B/M/C/J) . C'est la quatrième meilleure performance de notre ligue dans ce challenge qui existe depuis 25 ans (2^{ème} en 1983, 3^{ème} en 1982, 2001 et 2005)

Pôle France de Talence :

2 joueurs de notre ligue s'entraîneront sur cette structure la saison prochaine : Paul-Emmanuel Magois et Nicolas Lavaud

✓ **Zone Sud Ouest et Niveau National**

Regroupement des conseillers techniques départementaux au siège de la FFTF : 2 représentants de notre ligue ont participé à ce colloque qui s'est déroulé les 23 et 24 mai 2005 : Jean-Claude Brault et Pascal Griffault.

Stage détection inter-zones

du 3 au 9 juillet 2005, à Boyardville :

Ce stage se déroulera en commun avec la zone 2 :

Eléments de la ligue retenus pour ce stage (9 sur 16 places réservées à la zone 3) :

Clément Giret, Nicolas Jahan, Juline Berna, Justine Michelet, Marie Migot, Gaëlle Roy, Fanny Le Melledo, Pauline Clairand, Marion Rénaud.

Christian Martin, responsable du projet « la route du haut niveau » et Claude Bergeret, nouvelle vice-présidente de l'ITTF, passeront sur le stage les 3, 4 et 5 juillet pour repérer les meilleurs profils qui seront proposés pour participer au stage national de détection qui se déroulera à Mulhouse en août 2005. Jonathan Boyer participera à l'encadrement de ce stage national où il représentera la zone sud-ouest.

Colloque de la zone sud-ouest

à Limoges les 18 et 19 juin 2005 :

Le président fédéral, Gérard Velten, le Directeur technique national, Michel Gadai ainsi que Michel Blondel, entraîneur national, seront présents et animeront ce colloque qui regroupe les présidents de ligue et de comités ainsi que des représentants des arbitres de chaque ligue et les cadres techniques régionaux, départementaux et de clubs.

Challenge de la Zone Sud-Ouest :

Avant le challenge Bernard Jeu et les interclubs nationaux, Souché Niort est troisième derrière le TT Plaisance et le CAM Bordeaux mais garde toutes ses chances de l'emporter. La lutte sera serrée.

Intercomités de la Zone Sud-Ouest :

Dix comités inscrits à ce jour pour cette nouvelle épreuve qui se déroulera à Boyardville du 23 au 26 octobre 2005. Le nombre de comités inscrits est déjà suffisant pour que cette épreuve ait bien lieu. Il est probable que l'objectif de 12 comités participants soit atteint.

✓ **Institut Régional de l'Emploi et de la Formation**

Branche Technique

(Jean Paul MARTIN)

- Stage Entraîneur fédéral 18-21 avril 2005 à Boyardville : 10 participants

- Entraîneur Fédéral : 11 admis à la session du 8 mai à Fouras.

16 : 3 17 : 7 79 : 1 86 : 0

- Jeune entraîneur : 9 inscrits à ce jour. Le stage d'août sera encadré, comme l'an passé, par Pascal Griffault et Laurent Moalic.

- Entraîneur départemental : Les dates retenues sont les suivantes : 1 et 2 octobre 2005 pour les 4 départements

- BEES 1^{er} degré : CFOSEP : 5 admis : Stéphane Vandewalle, Erika Thomas, Claire Guicheteau, Julien Cartier, Patrick Puchalski.

- Tournée d'adieu de Jean-Philippe Gatien :

Stéphane Pigeonnier était missionné par la ligue pour assister à la soirée Jean-Philippe Gatien qui s'est déroulée à Eysines (33) le 27 mai 2005 et rapporter un compte rendu de l'intervention de Philou qui paraîtra dans la brochure technique

Branche Arbitrage

(Claude ROUFFAUD)

Liste des nouveaux cadres :

(depuis le 6 décembre 2004)

Arbitres régionaux :

ALLARD Sébastien	Breuil Chaussée
ARDOUIN Gisèle	Gémozac
ARDOUIN Didier	Gémozac
BAMMAS Damien	Jonzac
BOISSEAU Estelle	Fontaine
BOISSONNOT J Marie	Breuil Chaussée
BOURGOUIN Jonathan	St Maixent
BRIDIER Jérôme	Fouras
BROUSSEAU Benoit	Ste Néomaye
CANNIT Laurent	Gond Pontouvre
CARTIER Julien	Cherveux
CANTET Benoit	Secondigny
CERCLET Franck	Fontaine
CHEVALIER Thomas	Parthenay
DUPONT Maxime	Guitinières
GAUTRAULT Fabien	Chatillon
GUICHETEAU Claire	La Couronne
HYVES Frédéric	AC Boutonne
IDIER Catherine	Souché Niort

JARDINET Bruno	Gond Pontouvre
LATORRE Vincent	Vivonne
LE BARRIER Thomas	Fouras
LEROY Ludovic	Bourgneuf
LOISON Cédric	Marans
LOZACH'MEUR Daniel	Saintes USTT
MAZURIER Audrey	Cozes
MESZAROS Geoffrey	Chauvigny
NAU Guillaume	AC Boutonne
NOTE Pierre	Fouras
PUCHALSKI Patrice	Rochefort CRTT
ROSSIGNOL Nathalie	Cozes
ROUSSEL Maxence	Airvault
ROY Michel	Montils
THOMAS Ericka	La Couronne
TRIOU Alexis	Cozes
VANDEWALLE Stép	Angoulême TTGF
VAJOU Christophe	Parthenay
VEREECQUE Mathieu	Jaunay Clan
VILLARS Mylène	Souché Niort

JA 1 :

ALLARD Sébastien	Breuil Chaussée
BERTEAU Baptiste	Fontaine
BILLY Aurélien	Breuil Chaussée
BOISSONNOT J Marie	Breuil Chaussée
BROUSSEAU Benoit	Ste Néomaye
CANTET Benoit	Secondigny
CHEVALLIER Thomas	Parthenay
GAUTRAULT Fabien	Chatillon
IDIER Catherine	Souché Niort
LEROY Ludovic	Bourgneuf
MERIGLIER Emilien	Beaumont
MILCENT Nicolas	Brétignolles
SABOURIN Benoit	Chatillon
VEREECQUE Mathieu	Jaunay Clan

✓ Commission Sportive et Chpt

Appels au comité directeur

(Maurice VIDAL)

Appel du club de Courlay. M. VIDAL fait lecture du courrier reçu de T. FOULARD contestant la décision de la commission sportive régionale et demandant à ce que les règlements régionaux soient plus clairs.

L'historique de cette affaire a été présenté aux élus afin de les éclairer. *L'appel du club de Courlay a été rejeté à l'unanimité des élus présents.*

Appel du club de Fontaine. M. VIDAL fait lecture du courrier de R. DE VENDEUIL qui ne conteste pas la décision prise par la commission sportive suite au forfait d'une équipe lors de la dernière journée de chpt, mais demande à ce que l'équipe ne soit pas rétrogradée de deux divisions.

Le comité directeur confirme la décision de la commission sportive à l'unanimité.

Appel du club de La Rochelle CPR. M. VIDAL fait lecture du courrier du Président du CPR concernant la sanction prise à l'encontre de l'équipe féminine qui s'est

présentée incomplète lors de la dernière journée pour rencontrer le TTGF Angoulême. Un bref rappel de l'affaire est présenté : en raison de la qualification d'une joueuse aux chpts de France de sa catégorie, la rencontre a été avancée lors de la journée de repli. Lors de la rencontre à La Rochelle, l'équipe à domicile était composée de 3 joueuses seulement. Dans sa lettre, le CPR a précisé que la joueuse pour qui l'avancement a été demandé n'était pas présente. Le comité directeur décide de dissocier les deux choses.

Tout d'abord, le problème de la sanction pour équipe incomplète a été traité : les règlements régionaux ont été vérifiés et la sanction prévue pour équipe incomplète est bien le forfait. Pour ces forfaits lors de la dernière journée, les textes prévoient la rétrogradation de deux divisions.

Le comité directeur confirme la décision de la commission sportive à l'unanimité.

Sachant que le cas se reproduit de temps en temps, le deuxième point a conduit le comité directeur à appliquer une sanction financière de 100 euros (sauf cas de force majeure) lorsque le joueur ou la joueuse pour qui l'avancement d'une rencontre est demandé n'est pas présent le jour de la rencontre.

Oui = 8 voix non = 2 voix abstention = 4

Réforme du championnat par équipes messieurs

Le groupe de réflexion composé de JP GROUPI, B. LARRIEU, P. LION, D. LORIOU, V. LORIOU et A. MASSON, mis en place pour améliorer le championnat par équipes du niveau régional a proposé les réformes suivantes :

a- suppression des rencontres de classement et de barrages à tous les niveaux (seule la journée des titres de fin de saison est conservée) / remise du diplôme et du fanion sur le lieu de la compétition (ou à l'A.G. pour les poules uniques) (*unanimité des élus présents*)

b- poules de 8 équipes dans toutes les divisions quel que soit le nombre de descentes de national (*unanimité des élus présents*)

c- amendes : (*unanimité des élus présents*)

. 10 euros par résultat non communiqué dans les délais : le dimanche avant 16H (répondeur, fax ou mail)

. 10 euros par feuille de rencontre en retard (non postée le lundi, cachet de la poste faisant foi)

. 5 euros par n° de licence manquant sur la feuille de rencontre

d- suppression du rapport du JA en R2-R3 messieurs et R1 dames (*unanimité des élus présents*)

e- en Régional 3, l'horaire du début de la rencontre passe de 9H à **10H le dimanche (proposition de la commission réforme du chpt)**

(oui = 12 voix / non = 1 voix : abstention = 2 voix)

Le Comité directeur décide que l'horaire officiel des rencontres de régional sera **17 heures le samedi** (10 pour / 4 contre / 1 abstention)

f- passage à 120 équipes de manière progressive :

(1 poule PN, 2 R1, 4 R2, 8 R3)

05-06 / 1^{ère} phase = 6 poules **2^{ème} phase = 7 poules**

06-07 / 1^{ère} phase = 7 poules **2^{ème} phase = 8 poules**

(vote à l'unanimité des élus présents)

g- La commission propose la suppression progressive des féminines en chpt masculin :

05-06 pas de féminines en PN et R1

06-07 pas de féminines en PN, R1 et R2

07-08 pas de féminines dans aucun niveau régional masculin

Ce point n'ayant pas rencontré d'enthousiasme auprès des élues de la commission des féminines, ce projet sera proposé en vœu lors de l'Assemblée Générale de la Ligue : Les dirigeants des clubs devront se prononcer sur la réforme suivante :

06-07 pas de féminines en PN et R1

07-08 pas de féminines en PN, R1 et R2

08-09 pas de féminines dans aucun niveau régional masculin

h- Proposition de la commission : en R1, R2, R3, passage de 6 joueurs à 5 joueurs par équipe (groupe A = 3 joueurs / groupe B = 2 joueurs avec le moins bien classé, plus un double / équipe complète obligatoire / toutes les parties sont jouées / rencontre sur deux tables. Dans le cas d'équipe à 5 joueurs, l'horaire du samedi serait modifié pour toutes les divisions de régional à 14H le samedi

Ce projet de réforme a suscité une grande discussion qui a animé tous les élus présents ; ce qui prouve une fois encore l'intérêt que suscite le championnat par équipes bien que le tennis de table soit un sport individuel. La formule à 5 joueurs n'ayant pas obtenu un franc succès il a été demandé au comité directeur de se prononcer sur trois points :

- sans changement (c'est à dire garder la formule actuelle) **4 voix**

- équipe à 6 score acquis (c'est à dire équipe à 6 joueurs mais avec score acquis pour toutes les divisions pour diminuer le temps total des rencontres) **6 voix**

- équipe à 5 joueurs (c'est à dire la réforme proposée ci-dessus) **5 voix**

Le comité directeur de la Ligue souhaite consulter les clubs lors de l'A.G. ligue au sujet de la formule :

« **équipes de 6 avec score acquis** » sachant qu'un vote contre conduirait la commission au maintien de la formule actuelle.

✓ Interclubs

(Véronique BRUN-CANOR)

Véronique BRUN, responsable de cette épreuve, après consultation des clubs lors de l'édition 2005, a proposé de réformer cette compétition :

- ne plus organiser d'interclubs pour les juniors,

- pour les benjamins, équipe de 3 joueurs (au lieu de 2)

Pour résumer, désormais seules les équipes benjamins seront composées de deux joueuses, les autres équipes seront composées de trois joueurs ou joueuses.

Des clubs se sont offusqués de l'absence de médailles sur cette épreuve. B. LARRIEU précise qu'il a prévu comme les années précédentes de récompenser les équipes premières avec un fanion, un diplôme et une coupe. Il s'agit d'une épreuve par équipes et la politique de la Ligue a toujours été : des médailles pour les individuels et une coupe pour les équipes.

Après discussion, il a été décidé que les trois premières équipes seront récompensées et monteront sur le podium : Pour l'équipe vainqueur, un fanion pour le club et un diplôme pour chaque joueur. Pour les équipes classées 2 et 3 de tous les tableaux, chaque joueur sera récompensé par un diplôme.

Jean Paul MARTIN précise qu'au niveau national, la FFTT est en train de réfléchir au changement de règlement pour le critérium fédéral et les interclubs. Ne sachant pas quelles orientations seront prises, il n'est pas utile de procéder à une réforme plus importante au niveau régional pour l'instant (par exemple qualifier en garçons 2 équipes par comité).

✓ Point du Secrétariat

(Alain MASSON)

L'horaire tardif n'a pas permis d'analyser plus complètement les statistiques. Un point important cependant : une baisse de plus de 500 licenciés dont une centaine de modules de jeu.

✓ Tour de table des Comités Départementaux

Comité 16 : pas de commentaires

Comité 17 : Jérôme COLAS indique qu'il a eu les réponses à ses questions pendant les débats

Comité 79 : Bertrand LARRIEU déclare que le congrès fédéral s'est très bien passé.

Comité 86 : Jean Paul GROUPI indique que le secrétaire du comité a démissionné de son poste et qu'un éducateur a été recruté.

Fin de la séance à 1H

Le Secrétaire Général